

DOCUMENT DE TRAVAIL

**Plan d'action
2026-2029**

**Saint-Roch
centre-ville
attractif**

SOUTENIR • RENFORCER • DYNAMISER



Table des matières

Mot du maire	4
Mot de la conseillère du district de Saint-Roch–Saint-Sauveur	5
Mise en contexte	6
Vision	9
Plan d'action	10
Axe 1 • Sécurité, cohabitation et qualité du milieu	11
Axe 2 • Culture et animation	17
Axe 3 • Vitalité économique	21
Axe 4 • Habitation	26
Conclusion	31



Saint-Roch est bien plus qu'un quartier : c'est le cœur vibrant de notre centre-ville. Ce lieu emblématique reflète bien la richesse de notre ville, sa diversité, son dynamisme culturel et ses perspectives économiques.

Depuis toujours, Saint-Roch se distingue par sa capacité à se réinventer. Aujourd'hui, c'est un carrefour où cohabitent les résidentes et résidents, la communauté étudiante et d'affaires ainsi que les touristes. Cette mixité est une force que nous devons préserver et valoriser. Elle rend Saint-Roch vivant, inclusif, humain.

Saint-Roch, c'est aussi un haut lieu de culture. Ses salles de spectacle, ses galeries et ses festivals en font un véritable laboratoire de création. On y vient pour s'émerveiller, découvrir, s'inspirer. Sa scène culinaire, quant à elle, est à l'image de sa population : audacieuse, diversifiée et chaleureuse. Des cafés de quartier aux restaurants gastronomiques, Saint-Roch est une destination gourmande qui mérite d'être explorée et célébrée.

Dans les prochaines pages, nous vous présentons le fruit d'un important travail collectif : le **Plan d'action 2026-2029 • Saint-Roch, centre-ville attractif**, dans lequel nous avons tracé une feuille de route ambitieuse, mais réaliste, pour faire de Saint-Roch un quartier encore plus accueillant, dynamique et résilient. Notre plan s'appuie sur les idées, les aspirations et les besoins exprimés par les citoyennes et citoyens, la communauté d'affaires, les organismes, ainsi que les partenaires du milieu.

Ensemble, faisons de Saint-Roch un centre-ville à échelle humaine, un lieu de fierté pour toute la population.

Merci,

Bruno Marchand
Maire de Québec



L'histoire du quartier Saint-Roch n'a jamais été celle d'un long fleuve tranquille. Elle est parsemée de défis qui l'ont forcé à se réinventer à de maintes occasions.

Les centres-villes sont des écosystèmes extrêmement complexes où les crises de société sont amplifiées par un tissu humain et commercial dense et varié. Saint-Roch n'y fait pas exception. Comme tous les centres-villes en Amérique, Saint-Roch est confronté à son lot de défis que nous surmonterons, encore une fois, ensemble.

Ce plan témoigne de la volonté politique de notre administration de soutenir les citoyennes et citoyens, la communauté d'affaires et les institutions du centre-ville de notre capitale nationale.

C'est d'ailleurs avec ces partenaires que la Ville a élaboré ce plan ambitieux, qui se veut agile et évolutif. La mobilisation de tous les acteurs concernés sera déterminante pour sa réalisation et la pérennité de cette revitalisation.

La force d'un quartier repose sur le sentiment d'appartenance des personnes qui y donnent vie et leur solidarité. Cette force est bien présente dans Saint-Roch et je ne peux que voir la suite avec confiance et optimisme.

Elainie Lepage

Conseillère municipale du district
de Saint-Roch–Saint-Sauveur



Mise en contexte

La Ville de Québec demeure pleinement engagée à l'égard des défis que connaît actuellement le quartier Saint-Roch. Au printemps 2025, en collaboration avec de nombreux partenaires, elle a mis rapidement en œuvre une série d'initiatives visant à répondre aux enjeux identifiés dans le quartier. Plus de 3,5 millions de dollars supplémentaires ont été investis pour améliorer la sécurité, l'entretien, l'embellissement et la vitalité économique du secteur.

Parmi les mesures déployées, on peut notamment citer la création d'un fonds de soutien destiné aux commerces du quartier et d'une équipe de nettoyage urbain dédiée aux espaces publics centraux, ainsi que l'ajout d'effectifs à l'équipe MULTI du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ), en place depuis 2020. Ces actions concrètes visent à améliorer la qualité de vie et la cohabitation dans le quartier.

Tout en déployant ces actions, la Ville a travaillé avec ses partenaires afin de développer un plan d'action sur quatre ans. Se doter d'une vision à moyen et long terme est incontournable pour assurer un centre-ville attractif.

La complexité des défis, jumelée aux besoins exprimés par le milieu, appelle maintenant une réponse concertée avec la population afin de mobiliser pleinement l'ensemble des parties prenantes : administration municipale, partenaires locaux et communauté.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent Plan d'action. Ce dernier propose plus de 40 actions structurantes et intégrées à travers quatre axes d'intervention assurant un engagement municipal soutenu.

Le **Plan d'action 2026-2029 • Saint-Roch, centre-ville attractif** se veut également une planification évolutive qui pourra être ajustée ou bonifiée afin de demeurer agile aux dynamiques changeantes du quartier et aux nouvelles demandes du milieu qui pourraient émerger.

Conditions facilitantes de mise en œuvre



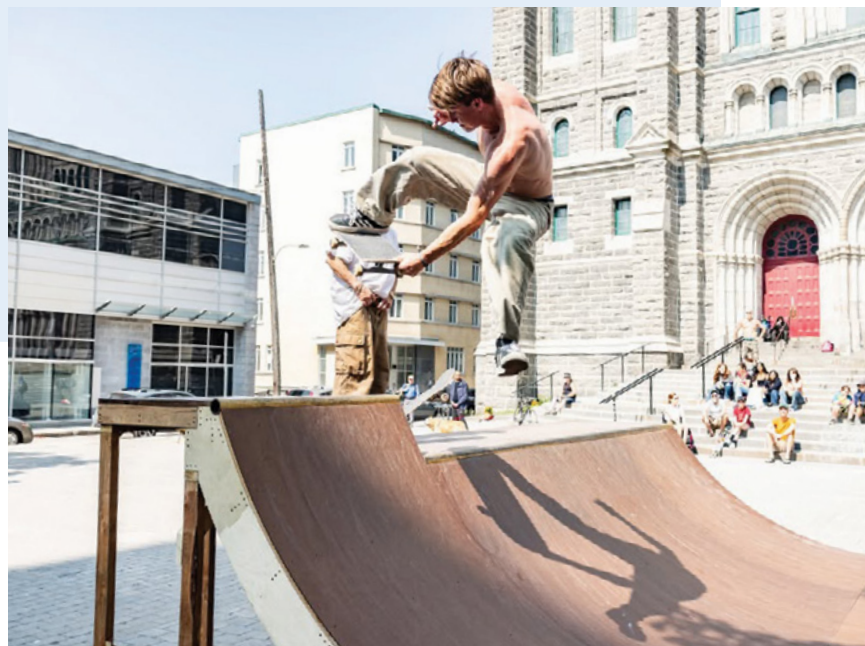
L'atteinte des objectifs poursuivis par la Ville et énoncés dans le présent plan nécessite la mise en place de conditions favorables, dont :

- ▶ Une capacité d'adaptation permettant de répondre efficacement aux besoins et aux réalités en constante évolution dans le quartier;
- ▶ Le maintien d'un dialogue régulier avec les parties prenantes afin de faire le suivi du Plan d'action et d'apporter les ajustements pertinents au besoin;
- ▶ Une mise à contribution des partenaires du milieu dans le déploiement des actions prévues au Plan d'action;
- ▶ Un engagement des autres paliers de gouvernement à intervenir et à investir dans des actions structurantes et pérennes en lien avec leurs champs d'intervention respectifs;
- ▶ Une gouvernance qui permet une coordination efficace et un suivi rigoureux de la mise en œuvre du Plan d'action;
- ▶ Des actions qui sont en cohérence et en complémentarité avec les orientations actuelles et à venir de la Ville;
- ▶ Des actions et des échéanciers qui respectent la capacité d'agir de la Ville et de l'ensemble des partenaires (ressources humaines, financières et matérielles).

La Ville de Québec ajustera ses actions en fonction de :

- Sa capacité opérationnelle;
- L'évolution de l'environnement et des besoins du milieu;
- L'impact des actions mises en place;
- Des occasions qui se présenteront.

Crédit : SDC St-Roch



État d'avancement

Comme le présent Plan d'action s'inscrit en cohérence avec les planifications intersectorielles municipales, un certain nombre d'initiatives sont déjà amorcées dans le quartier Saint-Roch. Tout de même, afin de refléter le déploiement souhaité des différentes actions, un échéancier a été ajouté en lien avec chacune d'entre elles.

Mobilisation interne et cohérence intersectorielle

La mise en œuvre des actions prévues dans le présent Plan repose sur la contribution de plus d'une dizaine d'unités administratives de la Ville. Par ailleurs, de nombreuses planifications municipales existantes intègrent déjà des orientations et des actions alignées avec les objectifs du **Plan d'action 2026-2029 • Saint-Roch, centre-ville attractif**.

Ainsi, pour chacun des axes du Plan, les unités administratives concernées ont été identifiées.



Vision

En 2029, les actions réalisées dans le cadre du plan **Plan d'action 2026-2029 • Saint-Roch, centre-ville attractif**, soutenues par une stratégie de communication concertée, ont permis de positionner Saint-Roch comme un centre-ville invitant et animé.

Son tissu social riche, ses citoyennes et citoyens engagés, sa vitalité culturelle et économique ainsi que la présence de ses organismes communautaires font du quartier un milieu créatif et effervescent, tant pour les personnes qui y résident, y travaillent que pour les nombreuses personnes qui le visitent.



Crédit : SDC St-Roch



Plan d'action

Pour répondre de manière structurée aux divers défis observés dans le quartier, quatre grands axes d'intervention ont été définis :

**Sécurité, cohabitation
et qualité du milieu**

**Culture
et animation**

**Vitalité
économique**

Habitation

Ensemble, les quelques 40 actions proposées dans ces axes offrent une réponse porteuse aux préoccupations exprimées par les parties prenantes et permettent de développer des initiatives adaptées à la diversité des réalités sociales, économiques et démographiques qui subsistent dans le quartier.



Place Lorenzo-Verret

AXE

1

**Sécurité,
cohabitation
et qualité
du milieu**



Les objectifs et actions proposés pour cet axe s’inscrivent en lien avec les constats suivants :

Saint-Roch se démarque par l’engagement de sa communauté

- Plusieurs acteurs du milieu sont fiers, engagés et mobilisés envers leur quartier et leur communauté et souhaitent faire rayonner Saint-Roch de façon positive.



Le quartier compte d’ailleurs plus de **90 organismes communautaires** poursuivant des missions variées. Le tiers de ces organismes ont une mission en culture, sports ou loisirs, alors que les autres ont des missions en lien avec des enjeux sociaux ou environnementaux. Les deux tiers des organismes situés dans le quartier desservent la population du quartier, de l’arrondissement ou de la Ville. L’histoire et le développement du quartier sont marqués par plusieurs luttes et mobilisations citoyennes¹.

L’environnement urbain implique plusieurs défis

- L’indice de canopée du quartier Saint-Roch était de 15 % en 2020 contrairement à 31 % à l’échelle de la Ville².
- Le quartier comporte de nombreux îlots de chaleur³.
- Plusieurs parcs et places publiques existants sont bien fréquentés, mais nécessitent certains travaux de réaménagement. Cependant, des enjeux de contaminations des sols, notamment, entraînent des hausses importantes du coût des investissements, ce qui peut ralentir la réalisation des projets.
- Les aménagements publics réalisés devront tenir compte des dynamiques sociales présentes dans le quartier afin de répondre aux besoins de toutes et tous.

Une mobilisation citoyenne exemplaire a permis la transformation d’un stationnement en parc au cœur de Saint-Roch. Le parc des Pékans a été inauguré en 2025¹.



¹ L’Engrenage Saint-Roch (2025). Portrait de Saint-Roch, Québec

² Place aux arbres, Bilan 2015-2020/Chantiers 2021-2025 de la Vision de l’arbre, Ville de Québec

³ Îlots de chaleur (INSPQ, 2022)

Le sentiment d'insécurité s'est accentué

- Selon un sondage de satisfaction réalisé à l'hiver 2025, le sentiment de sécurité général de la population dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou a légèrement diminué. Certains comportements individuels dans l'espace public pourraient avoir un effet sur le sentiment de sécurité général dans le quartier (ex : incivilité, violence, etc.).

L'itinérance a connu une hausse marquée dans les dernières années

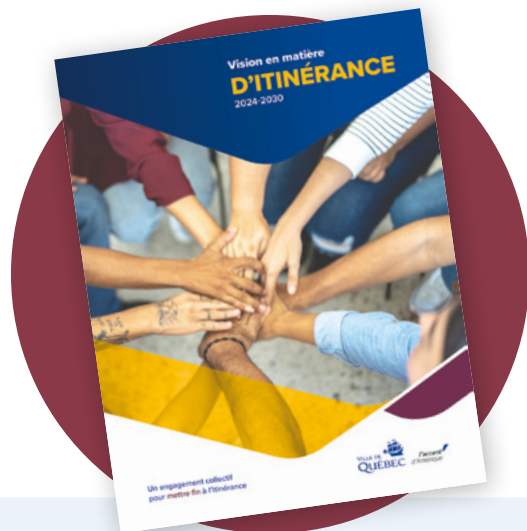
- Le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible ou temporaire, réalisé le 11 octobre 2022, révèle une hausse préoccupante de 36 % du nombre de personnes en situation d'itinérance dans la région de la Capitale-Nationale par rapport à celui effectué en 2018⁴. Il importe de souligner qu'il est très difficile d'estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance surtout dans un secteur circonscrit comme le quartier Saint-Roch. Bien que la population vivant en situation d'itinérance visible se trouve sur l'ensemble du territoire de la Capitale-Nationale, il est possible de constater qu'une proportion significative se trouve au centre-ville de Québec, dans Saint-Roch.
- Certaines entreprises ont mis en place des stratégies, telles que de la formation, afin d'assurer de bonnes interactions avec les personnes en situation d'itinérance et un sentiment de sécurité renforcé de leur personnel.



⁴ Ministère de la Santé et des Services sociaux

La Ville de Québec demeure engagée auprès de ses citoyennes et citoyens plus vulnérables

- En mettant à contribution les leviers dont elle dispose en matière d'itinérance, la Ville s'engage depuis plusieurs années en partenariat avec le milieu communautaire et le CIUSSS de la Capitale-Nationale. La Ville s'est d'ailleurs dotée d'une [Vision en matière d'itinérance 2024-2030](#), ainsi que d'un [Plan d'action 2024-2026](#).



Une ville
engagée auprès
de ses citoyennes
et citoyens

Unités administratives concernées par les actions de cet axe

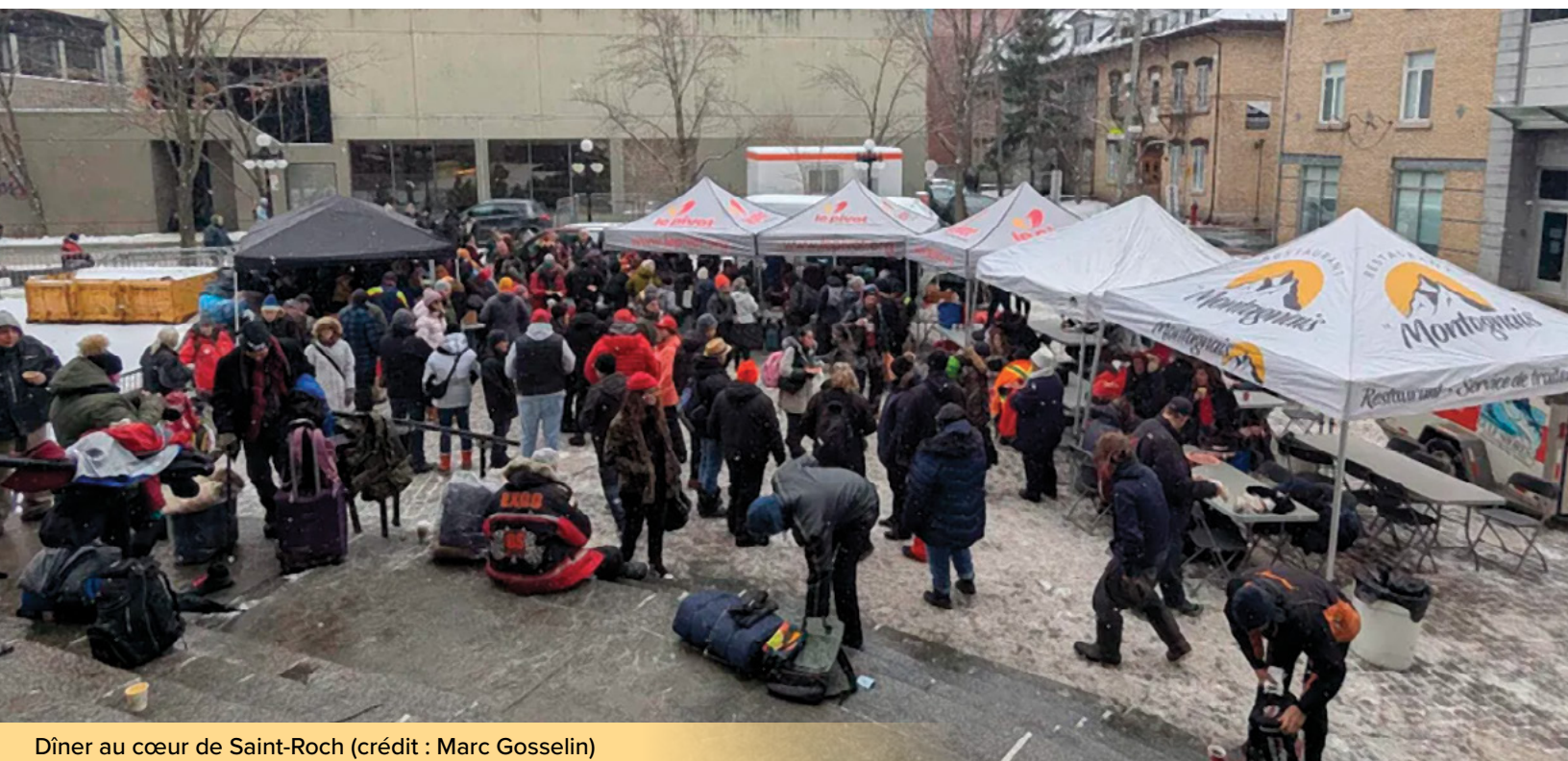
- ▶ Loisirs, sports et vie communautaire
- ▶ Culture et patrimoine
- ▶ Planification de l'aménagement et de l'environnement
- ▶ Gestion des immeubles
- ▶ Travaux publics
- ▶ Développement économique et grands projets
- ▶ Police
- ▶ Ingénierie
- ▶ Foresterie urbaine
- ▶ Prévention qualité du milieu



Objectif 1

Bonifier les services de proximité et appuyer les organismes communautaires offrant des services aux populations vulnérables

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
1. Soutenir le Répit Basse-Ville, contribuant au continuum de services dans le quartier aux populations en situation d'itinérance, afin d'assurer la pérennisation de ses activités	✓	✓	✓	✓
2. Améliorer l'accès à des services de base (douches, casiers, points d'eau, etc.)	✓	✓	✓	✓
3. Aménager des locaux communautaires et culturels, incluant un répit bas-seuil (sans hébergement), au sous-sol de l'église Saint-Roch	✓	✓	✓	
4. Soutenir des activités dédiées à l'intégration des populations immigrantes installées dans le quartier	✓	✓	✓	✓
5. En collaboration avec des partenaires du milieu, assurer aux personnes résidentes et aux différents acteurs du quartier un meilleur accès à de l'information concernant le phénomène de l'itinérance	✓	✓	✓	✓



Dîner au cœur de Saint-Roch (crédit : Marc Gosselin)

Objectif 2

Améliorer l'environnement urbain pour qu'il soit de qualité, propre, agréable et sécuritaire, et ainsi offrir une expérience positive du quartier

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
6. Améliorer et optimiser la signalisation et la visibilité des toilettes publiques existantes	✓	✓		
7. Maintenir l'équipe d'entretien municipal dédiée au centre-ville	✓	✓	✓	✓
8. Maintenir la Brigade propreté St-Roch de la SDC St-Roch	✓	✓	✓	✓
9. Maintenir l'équipe MULTI du Service de police de la Ville de Québec, dédiée à la sécurité du centre-ville (patrouille pédestre policière)	✓	✓	✓	✓
10. Optimiser l'éclairage public dans les zones sensibles afin de renforcer le sentiment de sécurité de la population	✓	✓		
11. Déterminer la nouvelle vocation du parvis de l'église Saint-Roch en collaboration avec les partenaires du milieu	✓	✓		
12. Poursuivre l'accompagnement et le soutien aux initiatives de la collectivité (institutions universitaires, organismes et entreprises, etc.) en matière de verdissement des terrains non municipaux pour augmenter la canopée, la biodiversité et la présence d'îlots de fraîcheur dans le quartier Saint-Roch	✓	✓	✓	✓
13. Réaliser un plan de priorisation et de financement des travaux de décontamination et des interventions en aménagement pour la place Jacques-Cartier, l'îlot Fleurie, le parc Gilles-Lamontagne, la marina Saint-Roch, le jardin Jean-Paul L'Allier et le parc Victoria	✓	✓		
14. Réaliser et distribuer une trousse d'accueil pour les nouveaux résidants, résidentes et propriétaires de Saint-Roch	✓			
15. Miser sur des interventions rapides dans les espaces publics pour augmenter le confort et les occasions de rencontre comme l'ajout de mobilier urbain, des jeux participatifs (échecs, pétanque, etc.) et du verdissement	✓	✓	✓	✓

AXE

2

Culture et animation



Les objectifs et actions proposés pour cet axe s’inscrivent en lien avec les constats suivants :



Saint-Roch se distingue depuis les années 1990 par une **vocation culturelle affirmée**

- Lors de la revitalisation du quartier Saint-Roch dans les années 1990 et 2000, la mise en valeur de sa vocation culturelle a joué un rôle central.
- Cette transformation s’est appuyée sur la présence déjà bien établie d’artistes et d’organismes culturels dans le centre-ville. Plusieurs initiatives structurantes ont consolidé cette orientation, notamment la création de la coopérative de création, production et diffusion artistiques, culturelles et communautaires Méduse, le déménagement stratégique de l’École des arts visuels et du théâtre La Bordée, ainsi que la mise en place de programmes de subvention ayant permis la conversion de bâtiments en ateliers d’artistes.



St-Roch XP (crédit : 99Scenes)

Le quartier est reconnu comme un pôle culturel d’avant-garde et dynamique

- Aujourd’hui, le quartier Saint-Roch continue de se distinguer par son dynamisme culturel et l’engagement de ses partenaires.
- De nouveaux événements et installations viennent enrichir son offre culturelle, notamment la Maison pour la danse, la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy, l’Ampli de Québec, l’Impérial Bell, le Grizzly Fuzz, la Maison de la radio de CKIA, la Charpente des Fauves ainsi que les bureaux d’organismes culturels comme BLEUFEU (FEQ, Saint-Roch XP, et autres), le Carrefour international de théâtre, etc.
- Le quartier séduit par sa scène culturelle effervescente, sa vie nocturne animée, ses restaurants variés et ses microbrasseries artisanales.

La vitalité de l’animation du quartier est mise à l’épreuve par différents défis

- Certains défis pourraient nuire à l’image du quartier et contribuent à une représentation parfois négative du secteur : la malpropreté perçue ou avérée de l’espace public, la perception d’un accès limité au stationnement, etc. Cette représentation négative peut avoir des impacts significatifs sur la fréquentation générale du quartier, de ses événements ou de ses lieux de diffusion culturelle.
- Ces défis appellent à une réflexion collective sur les moyens d’assurer la mise en valeur et le renforcement de Saint-Roch comme moteur culturel de Québec.



Fer de lance du développement culturel sur le territoire, la Politique culturelle 2025-2030 de la Ville de Québec, élaborée avec le milieu culturel et la population, est la référence quant aux actions proposées pour l’axe Culture et animation du Plan d’action Saint-Roch.

Unités administratives concernées par les actions de cet axe

- ▶ Loisirs, sports et vie communautaire
- ▶ Culture et patrimoine
- ▶ Développement économique et grands projets
- ▶ Destination Québec Cité
- ▶ Relations citoyennes et communications

Objectif 1

Dynamiser le quartier et augmenter sa fréquentation en le positionnant comme un lieu de choix pour la création et la diffusion culturelle

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
1. Soutenir une programmation annuelle en misant notamment sur les arts vivants et un volet hivernal d’activités et d’événements		✓	✓	✓
2. Soutenir les initiatives visant à favoriser la tenue d’événements festifs dans Saint-Roch	✓	✓	✓	✓
3. Faire la promotion du quartier auprès de la clientèle touristique	✓	✓	✓	✓
4. Contribuer au déploiement du spectacle d’envergure <i>Aura</i> dans l’église Saint-Roch	✓	✓	✓	✓

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
5. Mettre en valeur la programmation annuelle de la bibliothèque Gabrielle-Roy pour en faire un pôle culturel central	✓	✓	✓	✓
6. Optimiser l'utilisation des lieux de diffusion culturelle existants	✓	✓	✓	✓
7. Développer des parcours mettant en valeur la richesse culturelle, gastronomique et patrimoniale du quartier		✓	✓	✓

Objectif 2

Favoriser la synergie et la collaboration entre les acteurs du milieu culturel, économique et communautaire afin de demeurer proactif dans le renforcement de la vocation culturelle

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
8. Faciliter la collaboration entre le milieu culturel et les acteurs économiques, communautaires et institutionnels du quartier	✓	✓	✓	✓
9. Soutenir les initiatives visant la mise en place de rabais incitatifs favorisant les partenariats entre les secteurs économique et culturel, afin de stimuler la consommation croisée (billets de spectacles, restaurants, bars, hôtellerie, etc.)		✓	✓	✓
10. Contribuer à l'implantation de nouveaux ateliers d'artistes et d'espaces de création en collaboration avec les partenaires privés et publics	✓	✓	✓	✓



Terrasse de La Barberie (crédit : Destination Québec Cité)

AXE

3

Vitalité économique



Les objectifs et actions proposés pour cet axe s’inscrivent en lien avec les constats suivants :

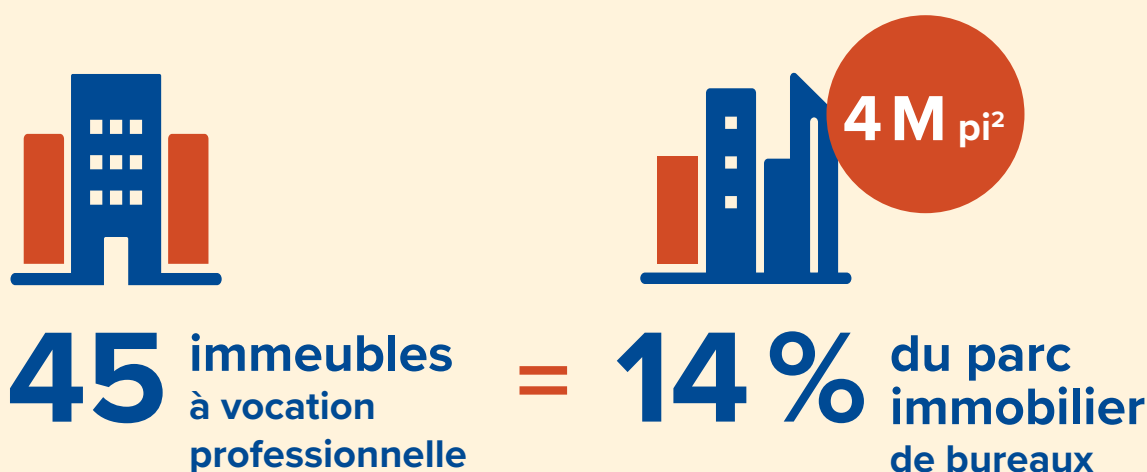
Saint-Roch se démarque par l’importance de sa concentration d’activités économiques

- Le quartier attire environ deux fois plus de travailleuses et travailleurs au quotidien que son nombre de résidentes et résidents⁵ et se pose comme 2^e pôle institutionnel en importance à l’échelle de la Ville.

800 entreprises sont établies dans le quartier, avec une prédominance marquée des secteurs des technologies, de l’administration publique, des services d’enseignement, ainsi que du commerce de détail, de la restauration et de l’hébergement touristique⁵.

Le quartier connaît une augmentation de la disponibilité de ses espaces de bureaux

- La nature des activités économiques rend le quartier particulièrement propice au télétravail, ce qui pourrait expliquer un taux d’inoccupation des bureaux plus important⁵.
- Saint-Roch compte 45 immeubles à vocation professionnelle, soit 14 % du parc immobilier de bureaux de la ville, pour une superficie totale de 4 millions de pieds carrés. Le taux d’inoccupation y atteint 21 %, ce qui correspond à près du double de la moyenne municipale (12 %)⁶.



⁵ Recensement 2021 de Statistique Canada

⁶ Groupe Altus. Étude sur le marché des immeubles de bureaux RMR de Québec, 2023

Une progression de la vacance commerciale est observée

- En juillet 2025, le taux de vacance commerciale au rez-de-chaussée dans le secteur de la SDC St-Roch atteignait 17,8 %, une tendance qui est à la hausse. Ce taux place Saint-Roch au 4^e rang parmi les neuf artères commerciales situées dans des districts de SDC, en matière de locaux vacants⁷.

La rue Saint-Joseph présente une mixité commerciale relativement équilibrée

- Le district de la SDC St-Roch affiche la plus forte densité commerciale en ville, avec une concentration remarquable de commerces et de services par kilomètre linéaire, grâce à une trame d'affaires consolidée. Cette densité témoigne d'un fort potentiel économique et d'un tissu commercial historiquement dynamique⁷.



Rue Saint-Joseph

- Le district de la SDC de Saint-Roch offre une diversité appréciable de services et de commerces. Toutefois, un meilleur équilibre nécessiterait une plus grande présence d'établissements de proximité essentiels, tels que des épiceries, des boucheries ou d'autres options alimentaires de base, afin de mieux répondre aux besoins des personnes résidentes.

⁷ Ville de Québec

Unités administratives concernées par les actions de cet axe

- ▶ Développement économique et grands projets
- ▶ Gestion des immeubles
- ▶ Ressources humaines
- ▶ Transport et mobilité intelligente
- ▶ Relations citoyennes et communications



Objectif 1

Augmenter l'achalandage quotidien et la diversification de la clientèle commerciale

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
1. Évaluer la possibilité de reconduire le fonds pour soutenir les commerçants de Saint-Roch visant à combler les locaux vacants et à maintenir les commerces existants	✓			
2. Soutenir la mise en place d'un projet de rabais partenaires entre les commerces du quartier et les travailleuses et travailleurs du quartier	✓	✓		
3. Réaménager des bâtiments municipaux pour augmenter de 40 % le nombre de fonctionnaires travaillant dans le quartier au cours des prochaines années	✓	✓	✓	✓



Objectif 2

Soutenir la vitalité commerciale en réduisant le taux de vacance et en assurant une combinaison optimale de commerces

Actions		Échéancier			
		2026	2027	2028	2029
4.	Soutenir la réalisation d'une signature visuelle sur la rue Saint-Joseph	✓	✓	✓	
5.	Faire un diagnostic des espaces vacants ou à requalifier (terrains et immeubles), évaluer les incitatifs pour favoriser l'attraction d'entreprises de différents secteurs d'activité, mener les démarches en conséquence et demeurer proactif pour maximiser leur potentiel économique	✓	✓		
6.	Améliorer la signalisation et la communication de l'offre de stationnement dans le quartier	✓			
7.	Parfaire les connaissances quant à la provenance de la clientèle des commerces du quartier à l'aide d'outils pertinents. Évaluer la mise en place de certaines initiatives selon les connaissances acquises	✓			
8.	Faire la promotion des programmes municipaux existants qui pourraient contribuer positivement aux activités commerciales du quartier	✓	✓	✓	✓
9.	Soutenir le déploiement de Rendez-vous Saint-Roch, un programme d'influenceurs ou d'influenceuses, de personnalités ou d'artistes locaux pour stimuler l'intérêt comme destination commerciale		✓		
10.	Mener des représentations auprès des autorités compétentes pour réinstaurer un crédit d'impôt favorisant le développement économique du centre-ville	✓	✓	✓	✓
11.	Soutenir un incubateur commercial prenant la forme d'une boutique éphémère ayant pignon sur rue afin d'appuyer les entrepreneuses et entrepreneurs désireux de se lancer en affaires dans le quartier	✓			

AXE

4

Habitation



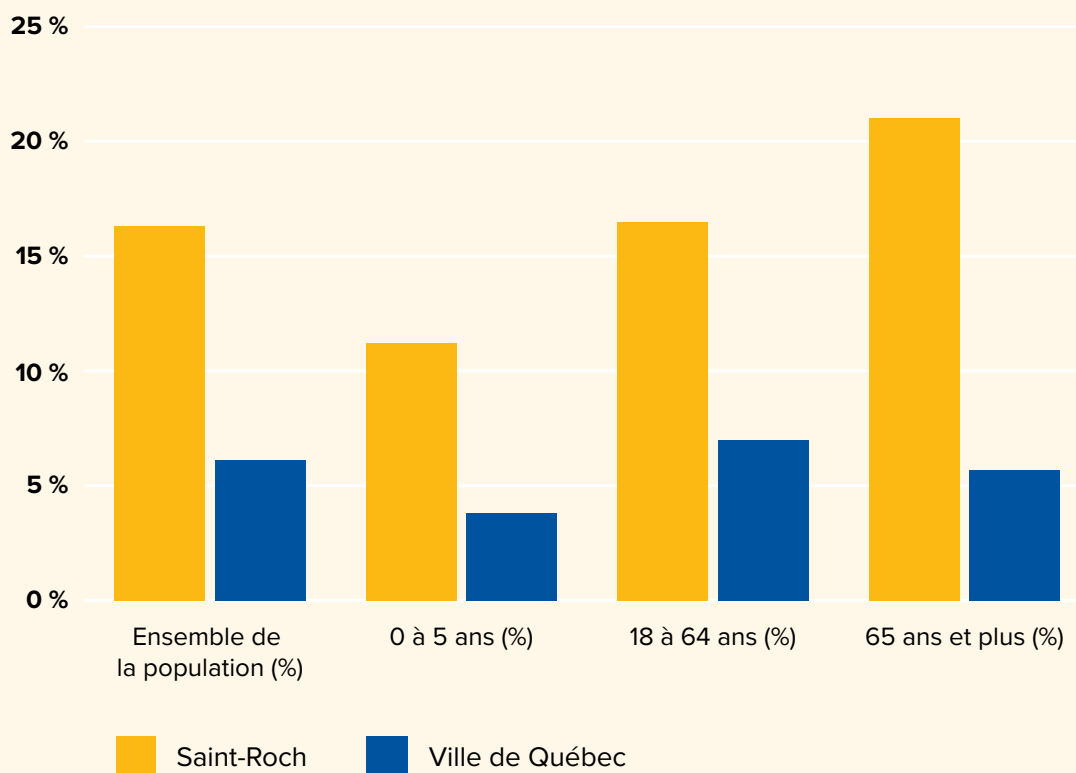
Les objectifs et actions proposés pour cet axe s’inscrivent en lien avec les constats suivants :

La population de Saint-Roch tend à se diversifier et à croître, mais elle est aussi caractérisée par une précarité marquée



- 64 % des ménages du quartier sont des personnes vivant seules. Cette proportion est beaucoup moins importante à l’échelle de la ville de Québec alors qu’elle atteint 42 %⁸.
- 1 personne résidante sur 5 est issue de l’immigration⁸.
- Le revenu total médian des ménages du quartier est significativement inférieur à la moyenne de la ville pour la majorité des types de ménages. 16 % des personnes résidant dans Saint-Roch vivent sous le seuil de pauvreté contre 6 % dans l’ensemble de la ville⁸.

Fréquence du faible revenu (%) basée sur la mesure du seuil de faible revenu de Statistique Canada pour Saint-Roch et Ville de Québec (2020)



⁸ Recensement 2021 de Statistique Canada

Une crise du logement qui a des impacts importants

- 75 % des ménages du quartier sont locataires contre 48 % à l'échelle de la ville de Québec⁹.
- Le taux d'inoccupation des logements locatifs est de 2,7 % dans les quartiers de Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur, soit relativement bas. Peu de logements abordables sont disponibles à la location pour les ménages à revenu faible ou modeste¹⁰.
- La proportion des ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement est inférieure dans Saint-Roch qu'ailleurs dans la ville de Québec. Cette proportion s'explique surtout par le prix de loyers plus faible dans le quartier. Cependant, l'écart entre le prix des loyers dans Saint-Roch et celui à l'échelle de la ville tend à se rétrécir. Il est passé de 20 %, en 2022, à 15 %, en 2024 (loyer moyen dans Saint-Roch de 983 \$ contre 1 121 \$ à l'échelle de la ville)⁹.
- 33 % des logements du quartier sont des logements sociaux et communautaires, soit 2 007 logements. Il s'agit de 10 % des logements sociaux de la ville. Malgré l'offre existante, le développement de ce type d'habitation demeure pertinent afin de répondre à certains besoins spécifiques, par exemple à ceux des populations plus vulnérables.

Le quartier connaît un certain dynamisme des mises en chantier résidentielles

- Plusieurs projets résidentiels sont projetés ou sont en réalisation dans le quartier. Au total, plus de 1 400 logements privés sont en construction ou le seront prochainement. Plus de 275 logements sociaux et communautaires situés dans quatre projets distincts sont également amenés à être réalisés à court terme¹¹.



⁹ Recensement 2021 de Statistique Canada

¹⁰ Société canadienne d'hypothèques et de logement 2025

¹¹ Ville de Québec

Des efforts permettant de bonifier l'offre résidentielle devront être déployés en lien avec la croissance importante de population attendue à Québec dans les prochaines années

- La population de Saint-Roch a connu une **augmentation de 23 %** entre 1996 et 2021¹².
- La population était de 8 350 habitants en 2021¹².
- Il est possible de croire que cette population sera de **plus de 10 000 en 2030** en considérant la croissance de population attendue et en maintenant la part relative du quartier au sein de la ville¹².

Unités administratives concernées par les actions de cet axe

- ▶ Planification de l'aménagement et de l'environnement
- ▶ Gestion du territoire
- ▶ Relations citoyennes et communications

Objectif 1

Favoriser l'installation de nombreux nouveaux résidents et résidentes qui contribueront à la vitalité du quartier

Actions		Échéancier			
		2026	2027	2028	2029
1.	Cibler les immeubles administratifs propices à une conversion en logement	✓			
2.	Poursuivre la sensibilisation et le contrôle des activités liées à l'hébergement touristique illégal	✓	✓	✓	✓
3.	Accélérer la construction de logements en favorisant le maintien d'une mixité sociale	✓	✓	✓	✓

¹² Recensement 2021 de Statistique Canada

Objectif 2

Diversifier l'offre résidentielle en veillant particulièrement à la bonification de l'offre répondant aux besoins des personnes les plus vulnérables ou à faible revenu

Actions	Échéancier			
	2026	2027	2028	2029
4. Assujettir des immeubles ou terrains au droit de préemption, dans l'objectif de réaliser des projets de logements sociaux	✓	✓	✓	✓
5. Évaluer les options afin d'inclure davantage de logements sociaux et abordables dans les projets résidentiels privés	✓	✓		
6. Soutenir les initiatives visant à bonifier l'offre de logements destinés à une clientèle étudiante, aînée ou familiale	✓	✓	✓	✓



Parc de la Pointe-aux-Lièvres

Conclusion

La Ville de Québec réaffirme son engagement envers le quartier Saint-Roch et l'ensemble de ses parties prenantes. Les actions déjà entreprises, en collaboration étroite avec les partenaires du milieu, ont permis de répondre de manière ciblée à plusieurs enjeux prioritaires, notamment en matière de sécurité, de propreté et de vitalité économique.

Consciente de la complexité des défis à relever, l'administration municipale adopte une approche structurée, concertée et évolutive. Le **Plan d'action 2026-2029 • Saint-Roch, centre-ville attractif** s'inscrit dans cette dynamique. Il propose 40 actions intégrées, réparties selon quatre axes d'intervention, qui visent à renforcer l'attractivité du centre-ville et à favoriser une cohabitation harmonieuse et durable.

Ce plan se veut avant tout un outil de planification stratégique. Sa mise en œuvre repose sur une démarche rigoureuse d'analyse, de coordination et de dialogue avec les gouvernements supérieurs. Cette orientation permettra d'assurer une réponse cohérente, adaptée aux réalités du quartier et ouverte aux ajustements nécessaires en fonction de l'évolution des besoins du milieu.



ville.quebec.qc.ca

